

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Saint-Rémy

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE : Budget principal

Numéro SIRET : 21710475100128

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE CHALON PERIPHERIE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Service Comptabilité Dist M14

ANNEE 2015

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.11 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.15	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.19	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.23	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.26	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.27	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.29	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.30	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.30-1	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.30-2	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.30-3	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.31	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.32	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions		X
p.33	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.34	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.35	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état: néant)

Nombre de Conseillers
en exercice : 29

Présents à la séance :
23

Pouvoirs :
6

Date de la convocation :
08 / 04 / 2015

du registre des délibérations du Conseil Municipal de SAINT REMY

L'AN DEUX MILLE QUINZE et le QUINZE AVRIL à dix huit heures trente,

le Conseil Municipal de la Commune de SAINT REMY réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, a désigné comme secrétaires Sandra GUINOT et Laure HOUMMASS-BALDAN, et procède à l'appel nominal.

ETAIENT PRESENTS : Mmes Mrs Florence PLISSONNIER, Alain MÈRE, Annick CHOINE, Bertrand JANOT, Sandra GUINOT, Jean-Marie MOINE, Amélie VION, Jérôme VINCENT, Joseph KIM, Bénédicte PINSONNEAUX, Edith CALMANO, Jean-Pierre VACHEY, Michel HERNANDEZ, Michel PETIT, Christelle FERREIRA-LEAL, Adeline CARITEY, Séverine PONT, Dominique REGNAULT, Laure HOUMMASS-BALDAN, Tristan BATHIARD, Roland PALLUET, Joëlle CANCIANI, Didier BERNARD.

ETAIENT EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR :

Frédéric MERCEY pour Sandra GUINOT	Hélène LETORET pour Amélie VION
Aline TAVERNIER pour Jean-Marie MOINE	Pierrick BOUYÉ pour Alain MÈRE
Cédric BOULY pour Florence PLISSONNIER	Laurence HUDELEY pour Dominique REGNAULT

Objet : Reprise anticipée des résultats du Budget Annexe Service à Comptabilité Distincte

Exposé :

L'article L. 2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée et dans leur intégralité les résultats de l'exercice antérieur (sans attendre le vote du compte administratif).

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnel (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2014 (établis par l'ordonnateur),
- et soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

Délibération :

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré en séance, le Conseil Municipal

CONSTATE les résultats de l'exercice 2014 suivants.

APPROUVE les résultats de l'exercice 2014 suivants.

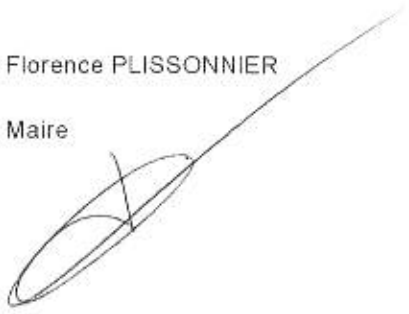
REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS	
Résultat estimé de fonctionnement	
A. <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	1 840.71
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> Ligne 002 du compte administratif	2 213.38
C. Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser)	4 054.09
Résultat estimé d'investissement	
D. <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	79 953.81
E. <u>Résultats antérieurs reportés</u> Ligne 001 du compte administratif	17 349.70
F. Solde d'exécution cumulé d'investissement D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	97 303.51
G. Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement Excédent de financement	0.00
Besoin de financement H. = F. + G.	0.00
AFFECTATION C. = I. + J.	4 054.09
1) Affectation en réserves R1068 en investissement I. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) J. Report en fonctionnement R 002	4 054.09

Vote : POUR à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER

Maire



Certifié exécutoire pour avoir été reçu à
la Sous Préfecture
le 24/04/15
et publié, affiché ou notifié
le 24/04/15
Florence PLISSONNIER
Maire




Nombre de Conseillers
en exercice : 29

Présents à la séance :
23

Pouvoirs :
6

Date de la convocation :
08 / 04 / 2015

du registre des délibérations du Conseil Municipal de SAINT REMY.

L'AN DEUX MILLE QUINZE et le QUINZE AVRIL à dix huit heures trente,

le Conseil Municipal de la Commune de SAINT REMY réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, a désigné comme secrétaires Sandra GUINOT et Laure HOUMMASS-BALDAN, et procède à l'appel nominal.

ETAIENT PRESENTS : Mmes Mrs Florence PLISSONNIER, Alain MÈRE, Annick CHOINE, Bertrand JANOT, Sandra GUINOT, Jean-Marie MOINE, Amélie VION, Jérôme VINCENT, Joseph KIM, Bénédicte PINSONNEAUX, Edith CALMANO, Jean-Pierre VACHEY, Michel HERNANDEZ, Michel PETIT, Christelle FERREIRA-LEAL, Adeline CARITEY, Séverine PONT, Dominique REGNAULT, Laure HOUMMASS-BALDAN, Tristan BATHIARD, Roland PALLUET, Joëlle CANCIANI, Didier BERNARD.

ETAIENT EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR :
Frédéric MERCEY pour Sandra GUINOT Hélène LETORET pour Amélie VION
Aline TAVERNIER pour Jean-Marie MOINE Pierrick BOUYE pour Alain MÈRE
Cédric BOULY pour Florence PLISSONNIER Laurence HUDELEY pour Dominique REGNAULT

Objet : Budget primitif 2015- Budget Annexe Service à Comptabilité Distincte

Exposé :

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires du 1^{er} avril 2015.

Vu l'avis des Commissions des Finances du 31 mars et 13 avril 2015.

Vu l'article L.2311-5 du CGCT et la délibération de reprise anticipée du résultat du Budget Annexe du 15 avril 2015.

Délibération :

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré en séance, le Conseil Municipal

ADOpte le Budget Primitif 2015 du Budget Annexe Service à comptabilité Distincte en équilibre pour la section de fonctionnement et en suréquilibre pour la section d'investissement, avec reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	:	272 350 euros
Recettes	:	272 350 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	:	95 859 euros
Recettes	:	333 554 euros

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à
la Sous Préfecture

le 24/04/15

et publié, affiché ou notifié

le 24/04/15

Florence PLISSONNIER
Maire



Vote : POUR 22, ABSTENTION 7 (D. REGNAULT, L. HOUMMASS-BALDAN, T. BATHIARD, R. PALLUET, J. CANCIANI, L. HUDELEY, D. BERNARD)

Ainsi fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme,

Florence PLISSONNIER

Maire



Code INSEE 71475	Commune de Saint-Rémy Service Comptabilité Dist M14	BP 2015
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6 893
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	20
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Grand Chalons	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	20.33	
2	Produit des impositions directes/population	0	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	39.96	
4	Dépenses d'équipement brut/population	8.22	
5	Encours de dette/population	17.62	
6	DGF/population	0	

ATTENTION : Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 8 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique. Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2014.

RESULTATS 2014 LOCATIONS TVA ST REMY

AFFECTATION ET REPRISE RESULTATS 2014

COLL 012	Résultat à la cloture exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Intégration de résultats OONB SI Perceptions	Résultat de cloture
INVESTISSEMENT	17 349,70	0,00	79 953,81	0,00	97 303,51
TRANSFERT OONB FONCTIONNEMENT	2 213,38	0,00	1 840,71	0,00	4 054,09
TRANSFERT OONB					
TOTAL	19 563,08 EUROS	0,00 EUROS	81 794,52 EUROS	0,00 EUROS	101 357,60 EUROS

Détermination résultat réel d'investissement (besoin de financement)	
Résultat investissement 31/12/2014 c/ 001	97 303,51
- Restes à réaliser en dépenses	
- Restes à réaliser en recettes	
Besoin financement(résultat réel)	
Affectation résultat	
Résultat de fonctionnement.	4 054,09
Affect° au besoin de financement c/1068	
Affect° en report à nouveau fct c/ 002	4 054,09

ST REMY le 5/03/2015

Le Receveur Municipal
A LIOTARD

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
CHALON sur SAONE PERIPHERIE
3, rue Pierre Mendès France-B.P. 124
71321 CHALON sur SAONE CEDEX

TRESORERIE DE CHALON PERIPHERIE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	272 350,00	268 295,91
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 4 054,09
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		272 350,00	272 350,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	95 859,00	236 250,49
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 97 303,51
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		95 859,00	333 554,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		368 209,00	605 904,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	101 800,00	0,00	91 000,00	91 000,00	91 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	36 000,00	0,00	36 500,00	36 500,00	36 500,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
Total des dépenses de gestion courante		138 900,00	0,00	128 600,00	128 600,00	128 600,00
66	Charges financières	9 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,70	0,00	999,51	999,51	999,51
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		149 400,70	0,00	136 099,51	136 099,51	136 099,51
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	136 199,30		136 250,49	136 250,49	136 250,49
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		136 199,30		136 250,49	136 250,49	136 250,49
TOTAL		285 600,00	0,00	272 350,00	272 350,00	272 350,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

272 350,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	112 145,00	0,00	112 000,00	112 000,00	112 000,00
Total des recettes de gestion courante		113 145,00	0,00	113 000,00	113 000,00	113 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	169 382,62	0,00	154 436,91	154 436,91	154 436,91
Total des recettes réelles de fonctionnement		282 527,62	0,00	267 436,91	267 436,91	267 436,91
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	859,00		859,00	859,00	859,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		859,00		859,00	859,00	859,00
TOTAL		283 386,62	0,00	268 295,91	268 295,91	268 295,91

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

4 054,09

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

272 350,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

135 391,49

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédant des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vota)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 500,00	0,00	47 000,00	47 000,00	47 000,00
	Total des dépenses d'équipement	17 500,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	52 100,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	52 100,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	69 900,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	859,00		859,00	859,00	859,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	859,00		859,00	859,00	859,00
	TOTAL	70 759,00	0,00	95 859,00	95 859,00	95 859,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

95 859,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des recettes financières		0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement		0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	136 199,30		136 250,49	136 250,49	136 250,49
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	136 199,30		136 250,49	136 250,49	136 250,49
	TOTAL	136 199,30	0,00	236 250,49	236 250,49	236 250,49

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

97 303,51

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

333 554,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

135 391,49

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du comité administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (polissage, ZAC...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	91 000,00		91 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	36 500,00		36 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 100,00		1 100,00
66	Charges financières	6 500,00	0,00	6 500,00
67	Charges exceptionnelles	999,51	0,00	999,51
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	136 250,49	136 250,49
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	136 099,51	136 250,49	272 350,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

272 350,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	859,00	859,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	40 000,00	0,00	40 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	8 000,00	0,00	8 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	47 000,00	0,00	47 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	95 000,00	859,00	95 859,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

95 859,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 000,00		1 000,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	112 000,00	0,00	112 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	154 436,91	859,00	155 295,91
	Recettes de fonctionnement - Total	267 436,91	859,00	268 295,91

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

4 054,09

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

272 350,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		136 250,49	136 250,49
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00		100 000,00
	Recettes d'investissement - Total	100 000,00	136 250,49	236 250,49

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

97 303,51

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

333 554,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	101 800,00	91 000,00	91 000,00
60611	Eau et assainissement	2 500,00	2 500,00	2 500,00
60612	Énergie - Électricité	44 500,00	38 500,00	38 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	2 500,00	2 500,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	500,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	1 600,00	1 600,00	1 600,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 000,00	4 000,00	4 000,00
61522	Bâtiments	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	3 500,00	3 500,00	3 500,00
616	Primes d'assurances	4 500,00	4 000,00	4 000,00
6188	Autres frais divers	200,00	200,00	200,00
6226	Honoraires	3 000,00	500,00	500,00
6228	Divers	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	15 000,00	16 200,00	16 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	36 000,00	36 500,00	36 500,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	36 000,00	36 500,00	36 500,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	100,00	100,00	100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		138 900,00	128 600,00	128 600,00
66	Charges financières (b)	9 500,00	6 500,00	6 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 000,00	5 000,00	5 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	1 500,00	1 500,00	1 500,00
668	Autres charges financières		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,70	999,51	999,51
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,70	999,51	999,51
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		149 400,70	136 099,51	136 099,51
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	136 199,30	136 250,49	136 250,49
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles:	136 199,30	136 250,49	136 250,49
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		136 199,30	136 250,49	136 250,49
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctior.		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		136 199,30	136 250,49	136 250,49
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		285 600,00	272 350,00	272 350,00

+

RESTES A REALISER 2014 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

272 350,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	2 960,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 460,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	1 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 042.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70878	par d'autres redevables	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	112 145,00	112 000,00	112 000,00
752	Revenus des immeubles	112 145,00	112 000,00	112 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		113 145,00	113 000,00	113 000,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	169 382,62	154 436,91	154 436,91
774	Subventions exceptionnelles	166 773,00	154 436,91	154 436,91
7788	Produits exceptionnels divers	2 609,62	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		282 527,62	267 436,91	267 436,91
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	859,00	859,00	859,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a	859,00	859,00	859,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		859,00	859,00	859,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		283 386,62	268 295,91	268 295,91

+

RESTES A REALISER 2014 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	4 054,09
---	----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	272 350,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre: RF 042 = DI 040).

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 778 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7915 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	8 000,00	8 000,00	8 000,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	9 800,00	47 000,00	47 000,00
2313	Constructions	9 800,00	47 000,00	47 000,00
Total des dépenses d'équipement		17 800,00	55 000,00	55 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	52 100,00	40 000,00	40 000,00
1641	Emprunts en euros	26 600,00	14 500,00	14 500,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	22 500,00	22 500,00	22 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses financières		52 100,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		69 900,00	95 000,00	95 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	859,00	859,00	859,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	859,00	859,00	859,00
13913	Départements	859,00	859,00	859,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		859,00	859,00	859,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		70 759,00	95 859,00	95 859,00

+

RESTES A REALISER 2014 (11)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

95 859,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00	0,00
024	Produits de cessions		100 000,00	100 000,00
Total des recettes financières			100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			100 000,00	100 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	136 199,30	136 250,49	136 250,49
28132	Immeubles de rapport	133 900,00	134 000,00	134 000,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	299,30	150,49	150,49
28188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	2 100,00	2 100,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		136 199,30	136 250,49	136 250,49
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		136 199,30	136 250,49	136 250,49
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		136 199,30	236 250,49	236 250,49

+

RESTES A REALISER 2014 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	97 303,51
--	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	333 554,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 132 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 0,00	0,00 ^b	0,00 ^b	0,00 ^b

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

		IV								
		A1								

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	40 000,00	2 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
Equipements municipaux (2)		2 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	40 000,00											40 000,00
Dépenses d'ordre	859,00											859,00
Total dépenses de l'exercice	87 859,00	2 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 859,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	87 859,00	2 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 859,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	236 250,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 250,49
RAR N-1 et reports	97 303,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 303,51
Total cumulé recettes d'investissement	333 554,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	333 554,00

FONCTIONNEMENT

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	144 850,00	0,00	0,00	0,00	107 004,19	0,00	1 830,28	0,00	0,00	0,00	18 665,53	272 350,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	144 850,00	0,00	0,00	0,00	107 004,19	0,00	1 830,28	0,00	0,00	0,00	18 665,53	272 350,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	155 295,91	0,00	0,00	0,00	23 608,85	0,00	23 377,63	0,00	0,00	0,00	66 013,52	265 295,91
RAR N-1 et reports	4 054,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 054,09
Total cumulé recettes de fonctionnement	159 350,00	0,00	0,00	0,00	23 608,85	0,00	23 377,63	0,00	0,00	0,00	66 013,52	272 350,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs normés les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 s1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

		IV								
		A1								

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses d'investissement	87 859,00	2 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 859,00
	Dépenses réelles	87 000,00	2 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
1641	Emprunts en euros	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	22 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
2164	Matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
2168	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
23	Immobilisations en cours	47 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 000,00
2313	Constructions	47 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 000,00
	Dépenses d'ordre	859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	859,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	859,00
13913	Départements	859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	859,00
RECETTES													
	Total recettes d'investissement	333 554,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	333 554,00
	Recettes réelles	197 303,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	197 303,51
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	97 303,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 303,51
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	97 303,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 303,51
024	Produits de cessions	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
024	Produits de cessions	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
	Recettes d'ordre	136 250,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 250,49
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	136 250,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 250,49
28132	Immables de report	134 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 000,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	150,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,49
28168	Autres immobilisations corporelles	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00

FUNCTIONNEMENT													
	Total recettes d'investissement	333 554,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	333 554,00
	Recettes réelles	197 303,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	197 303,51
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	97 303,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 303,51
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	97 303,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 303,51
024	Produits de cessions	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
024	Produits de cessions	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
	Recettes d'ordre	136 250,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 250,49
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	136 250,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 250,49
28132	Immables de report	134 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 000,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	150,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,49
28168	Autres immobilisations corporelles	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

		IV	
		A1	

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
DEPENSES													
	Total dépenses de fonctionnement	144 850,00	0,00	0,00	0,00	107 004,19	0,00	1 830,28	0,00	0,00	0,00	18 665,53	272 350,00
	Dépenses réelles	8 599,51	0,00	0,00	0,00	107 004,19	0,00	1 830,28	0,00	0,00	0,00	18 665,53	136 099,51
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	70 504,19	0,00	1 830,28	0,00	0,00	0,00	18 665,53	91 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	38 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
60651	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
611	Fournitures de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
614	Contrats de location et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	327,56	0,00	0,00	0,00	0,00	327,56
61527	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6155	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00
618	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	1 977,14	0,00	246,87	0,00	0,00	0,00	1 775,99	4 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6226	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	7 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 300,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
63512	taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	1 727,05	0,00	1 255,85	0,00	0,00	0,00	13 217,10	16 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	36 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 500,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	36 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 500,00
65	Autres charges de gestion courante	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
66	Charges financières	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	999,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	999,51
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	999,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	999,51
Dépenses d'ordre		136 250,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 250,49
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	136 250,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 250,49

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	IV										TOTAL				
		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement		9 Action économique			
6811	Dotation aux amort. des immus incorporelles et coproprié	136 250,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 250,49	
RECETTES																
Total recettes de fonctionnement		159 350,00	0,00	0,00	0,00	23 608,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 377,63	0,00	0,00	66 013,52	272 350,00
Recettes réelles		158 491,00	0,00	0,00	0,00	23 608,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 377,63	0,00	0,00	66 013,52	271 491,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	4 054,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 054,09
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	4 054,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 054,09
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	23 608,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 377,63	0,00	0,00	65 013,52	112 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	23 608,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 377,63	0,00	0,00	65 013,52	112 000,00
77	Produits exceptionnels	154 436,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 436,91	
774	Subventions exceptionnelles	154 436,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 436,91	
Recettes d'ordre		859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	859,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	859,00	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	859,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	144 850,00	0,00	144 850,00
Dépenses de l'exercice	144 850,00	0,00	144 850,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	136 250,49	0,00	136 250,49
65 Autres charges de gestion courante	1 100,00	0,00	1 100,00
66 Charges financières	6 500,00	0,00	6 500,00
67 Charges exceptionnelles	999,51	0,00	999,51
RECETTES TOTALES (2)	159 350,00	0,00	159 350,00
Recettes de l'exercice	155 295,91	0,00	155 295,91
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	859,00	0,00	859,00
77 Produits exceptionnels	154 436,91	0,00	154 436,91
Restes à réaliser - reports	4 054,09	0,00	4 054,09
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf)	4 054,09	0,00	4 054,09

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article précisifié).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	Total
DEPENSES TOTALES (2)	107 004,19	107 004,19
Dépenses de l'exercice	107 004,19	107 004,19
011 Charges à caractère général	70 504,19	70 504,19
012 Charges de personnel et frais assimilés	36 500,00	36 500,00
RECETTES TOTALES (2)	23 608,85	23 608,85
Recettes de l'exercice	23 608,85	23 608,85
75 Autres produits de gestion courante	23 608,85	23 608,85

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31	
	313 Théâtres	
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	107 004,19	107 004,19
Dépenses de l'exercice	107 004,19	107 004,19
011 Charges à caractère général	70 504,19	70 504,19
012 Charges de personnel et frais assimilés	36 500,00	36 500,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	23 608,85	23 608,85
Recettes de l'exercice	23 608,85	23 608,85
75 Autres produits de gestion courante	23 608,85	23 608,85

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 830,28	1 830,28
Dépenses de l'exercice	1 830,28	1 830,28
011 Charges à caractère général	1 830,28	1 830,28
RECETTES TOTALES (2)	23 377,63	23 377,63
Recettes de l'exercice	23 377,63	23 377,63
75 Autres produits de gestion courante	23 377,63	23 377,63

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52	
	523 Actions en faveur des personnes en difficulté	
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	1 830,28	
Dépenses de l'exercice	1 830,28	
011 Charges à caractère général	1 830,28	
RECETTES TOTALES (2)	23 377,63	
Recettes de l'exercice	23 377,63	
75 Autres produits de gestion courante	23 377,63	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	94 Aides au commerce et aux services	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES TOTALES (2)	15 985,28	2 680,25	18 665,53
Dépenses de l'exercice	15 985,28	2 680,25	18 665,53
011 Charges à caractère général	15 985,28	2 680,25	18 665,53
RECETTES TOTALES (2)	48 965,89	17 047,63	66 013,52
Recettes de l'exercice	48 965,89	17 047,63	66 013,52
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	699,18	300,82	1 000,00
75 Autres produits de gestion courante	48 266,71	16 746,81	65 013,52

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	87 859,00	2 000,00	89 859,00
Dépenses de l'exercice	87 859,00	2 000,00	89 859,00
Non individualisées en opérations	87 859,00	2 000,00	89 859,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	859,00	0,00	859,00
16 Emprunts et dettes assimilées	40 000,00	0,00	40 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	2 000,00	2 000,00
23 Immobilisations en cours	47 000,00	0,00	47 000,00
RECETTES TOTALES (2)	333 554,00	0,00	333 554,00
Recettes de l'exercice	333 554,00	0,00	333 554,00
Non affectées aux opérations	236 250,49	0,00	236 250,49
024 Produits de cessions	100 000,00	0,00	100 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	136 250,49	0,00	136 250,49
Restes à réaliser - reports	97 303,51	0,00	97 303,51
Non affectées aux opérations	97 303,51	0,00	97 303,51
001 Solde d'exécution de la section d'investis	97 303,51	0,00	97 303,51

Sous-fonction 02

	020 Administration générale de la
DEPENSES TOTALES (2)	2 000,00
Dépenses de l'exercice	2 000,00
Non individualisées en opérations	2 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00
Non individualisées en opérations	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses (001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 éparpillées à la colonne 01 - Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

Sous-fonction 02	
020	
Administration générale de la	
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00
Recettes de l'exercice	0,00
Non affectées aux opérations	0,00
024 Produits de cessions	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00
Non affectées aux opérations	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01 - Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31	Total
	Expression artistique	
DEPENSES TOTALES (2)	6 000,00	6 000,00
Dépenses de l'exercice	6 000,00	6 000,00
Non individualisées en opérations	6 000,00	6 000,00
21 Immobilisations corporelles	6 000,00	6 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31	
	313	
	Théâtres	
DEPENSES TOTALES (2)	6 000,00	6 000,00
Dépenses de l'exercice	6 000,00	6 000,00
Non individualisées en opérations	6 000,00	6 000,00
21 Immobilisations corporelles	6 000,00	6 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

IV

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2015	Montant des tirages 2014	Montant des remboursements 2014		Encours restant dû au 01/01/2015
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
01100	15/04/2001	44 456,78	0,00		0,00	44 456,78
519 Crédits de trésorerie (Total)		44 456,78	0,00		0,00	44 456,78

(1) Circulaire n° NOR : INTB000071C du 22/02/1989

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CCCT).

(3) Il s'agit des intérêts capitalisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assurés d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14

BP

2015

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)													
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)				549 543,96									
1641 Emprunts en euros (Total)				230 705,62									
000102	25/12/2010	25/12/2010	25/03/2011	121 859,21	V	TAG 03 M 1 0,3	5,25	5,35	EUR	T	C	O	A-1
06100	04/09/2008	01/09/2008	01/09/2009	108 746,61	C	Taux fixe 5,00% à barrière 6,5% sur Euribor 12 M (Positive)	5,05	5,12	EUR	A	P	O	B-1
1643 Emprunts en devises (total)													
16441 Emprunts émis sous forme d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				318 838,14									
01100	15/04/2001	15/04/2001	15/04/2002	318 838,14	V	TAM = 0,3	4,44	4,51	EUR	T	C	O	A-1
Total général				549 543,96									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal, montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivent le typologie de la circulaire (OCB) 01/07/77C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14

BP

2015

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/2015

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? DIN (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)		Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital		
163 Emprunts obligataires (Total)													
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				117 936.20						3 534.50			1 074.96
1641 Emprunts en euros (total)				73 479.43						3 365.65			1 006.68
000102	N		A-1	8 130.80	0.98		V	TAG 03 M + 0.3	0.33	19.71			
06100	N		B-1	65 348.63	8.67		C	Taux fixe 5.05% à barème 6.5% sur Euribor 12 M(Floating)	5.12	3 343.71			1 008.68
1643 Emprunts en devises (total)													
16441 Emprunts assortis d'une option de lissage sur ligne de trésorerie (total) (9)				44 456.77									
01100	N		A-1	44 456.78	1.29		V	TAM + 0.3	0.38	168.65			66.28
Total général				117 936.20						3 532.27			1 074.96

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt. (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 769.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)		108 746,61	65 348,63	1	17,00				0,00	0	5,020%	3 343,71	0,00	55,41 %
MONZ41544EUR	DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE													
TOTAL (B)		108 746,61	65 348,63									3 343,71	0,00	55,41 %
Option d'échange (C)														
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		108 746,61	65 348,63									3 343,71	0,00	55,41 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définie de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et complétés à l'article B6511 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complétés à l'article B66.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complétés au 769.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	2 44,59% 52 587,57					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	1 55,41% 65 348,63					
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

(1) Cette annexe retracer le stock de dette au 01/01/2015 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turndown, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV
A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/766	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux					
Total										

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A.1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Bâtiments communaux	50	04/02/1999
Linéaire	Trx d'entretien/bâtiments	20	22/09/2000
Linéaire	Immobilisation corporelles	20	24/03/2006
Linéaire	Immobilisation incorporelles	10	24/03/2006

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2015	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour dépréciation (2)	12 000,00		0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
Provision pour dépréciation de comptes de tiers	12 000,00	18/10/2013	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	12 000,00		0,00	12 000,00	0,00	12 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		37 859,00	37 859,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		37 000,00	37 000,00
1641	Emprunts en euros	14 500,00	14 500,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	22 500,00	22 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		859,00	859,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	859,00	859,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	37 859,00	0,00	D001 0,00	37 859,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le comité administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		236 250,49	III 236 250,49
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		236 250,49	236 250,49
28132	Amortissement des immobilisations	134 000,00	134 000,00
281568	Amortissement des immobilisations	150,49	150,49
28188	Amortissement des immobilisations	2 100,00	2 100,00
024	Produits de cessions	100 000,00	100 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)(5)	Solde d'exécution R001 (3)(5)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	236 250,49	0,00	97 303,51	0,00	333 554,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 37 859,00
Ressources propres disponibles	IV 333 554,00
Solde	V = IV - II (4) + 295 695,00

(1) Les comptes 15, 189, 28, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de membres présents : 23
 Nombre de suffrages exprimés : 29
 VOTES : Pour : 22
 Contre : 0
 Abstentions : 7

Présenté par le Maire et délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.
 A Saint-Rémy, le 15 avril 2015

Florence PLISSONNIER,
 Maire,

Les membres du Conseil Municipal

PLISSONNIER Florence	Maire				
MÈRE Alain	1er Maire-Adjoint		CARITEY Adeline	Conseillère Municipale	
CHOINE Annick	2ème Maire-Adjointe		MERCEY Frédéric	Conseiller Municipal	
JANOT Bertrand	3ème Maire-Adjoint		TAVERNIER Aline	Conseillère Municipale	
GUINOT Sandra	4ème Maire-Adjointe		BOULLY Cédric	Conseiller Municipal	
MOINE Jean-Marie	5ème Maire-Adjoint		PONT Séverine	Conseillère Municipale	
VION Amélie	6ème Maire-Adjointe		LETORET Hélène	Conseillère Municipale	
VINCENT Jérôme	7ème Maire-Adjoint		BOUYE Pierrick	Conseiller Municipal	
KIM Joseph	Conseiller Municipal		REGNAULT Dominique	Conseillère Municipale	
PINSONNEAUX Bénédicte	Conseillère Municipale		HOUMMASS-BALDAN Laure	Conseillère Municipale	
CALMANO Edith	Conseillère Municipale		BATHIARD Tristan	Conseiller Municipal	
VACHEY Jean-Pierre	Conseiller Municipal		PALLUET Roland	Conseiller Municipal	
HERNANDEZ Michel	Conseiller Municipal		CANCIANI Joëlle	Conseillère Municipale	
PETIT Michel	Conseiller Municipal		HUDELEY Laurence	Conseillère Municipale	
FERREIRA-LEAL Christelle	Conseillère Municipale		BERNARD Didier	Conseiller Municipal	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception
 en Sous-Préfecture, le

, et de la publication le

A Saint-Rémy, le
 Le Maire,

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à
 la Sous-Préfecture

le 24/04/15
 et publié, affiché ou notifié
 le 24/04/15
 Florence PLISSONNIER
 Maire



